



Déclaration du SNUipp-FSU à la CAPD du 31 mai 2018

Dans le cadre de la réforme PPCR, cette année nous devons prendre en compte les nouvelles modalités de promotion à la hors-classe. Lors des groupes de travail, nous vous avons alertés sur les dérives possibles engendrées par ce barème. Toutes nos craintes se voient confirmées. Si le système précédent était déjà inéquitable de par l'utilisation de la note et de points de bonifications, il présentait au moins l'avantage d'être lisible et transparent.

Après l'analyse des documents, reçus très tardivement, il nous apparaît que ce nouveau système est totalement injuste, opaque et incohérent. A noter, d'une part le manque cruel d'harmonisation entre les circonscriptions (pour illustrer : avis excellent+avis très satisfaisant 32 % Langres, 94% Joinville, 19% Chaumont, 31% Saint-Dizier et 74.5% Chaumont ASH) ; d'autre part les disparités criantes entre collègues. Constat amer malgré les engagements de l'administration : qu'en est-il des critères évoqués en GT ? de la prise en compte de l'AGS en cas d'égalité de barème ?

De nombreux collègues ont déjà réagi et ont pris comme une sanction l'avis " satisfaisant" voire "à consolider" de l'IEN, réaction d'autant plus légitime au vue du caractère immuable de celui-ci. De plus, il n'y a aucune explication apportée à cette évaluation, pourtant déterminante pour la suite de la carrière et au-delà... Par ailleurs, rappelons que ces enseignants n'auront plus de rendez-vous de carrière. Méthode imparable pour mieux décourager nos collègues.

Où en est-on de l'école de la confiance ? de l'évaluation positive ? La démotivation est palpable suite à un manque évident de reconnaissance.

Nous exprimons notre désaccord total concernant les modalités de cette campagne et son application à l'échelle départementale. Nous rappelons que le SNUipp-FSU défend un avancement à la même vitesse pour toutes et tous.